



INTERCLUB NATIONAL JUNIORS 2025

CASA GREEN GOLF

Du 03 au 05 Octobre 2025

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves Fédérales
Les conditions de ce règlement particulier priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

LES CLUBS PARTICIPANTS

La participation à l'Interclub National Juniors 2025 est ouverte aux clubs affiliés à la Fédération Royale Marocaine de Golf, depuis au moins 3 années au 31 décembre 2024, à jour de leur cotisation de licences de l'ensemble de leurs membres. Le jumelage de clubs n'est pas autorisé.

Une ville pourra être représentée par plusieurs clubs mais chaque club ne pourra présenter qu'une équipe à la compétition. Chaque club est libre de choisir le mode de sélection de l'équipe qui le représentera.

La délégation de chaque club ne pourra excéder 8 personnes : 6 joueurs/joueuses (avec un minimum de 2 garçons et 2 filles) et 2 représentants du club. Toute personne supplémentaire pourra être acceptée comme faisant partie du groupe, mais devra assurer sa propre prise en charge, notamment en ce qui concerne la restauration.

LES EQUIPIERS

Les équipiers doivent satisfaire les conditions suivantes à la date limite de leur inscription :

- Être de nationalité marocaine ou être résidents au Maroc au 31 décembre 2024.
- Être titulaire de la licence FRMG de l'année en cours.
- Être membres et licenciés du club qu'ils représentent au 30 avril 2025.
- Né dans la période : [2009 - 2014].
- Avoir participé à au moins 6 compétitions fédérales ou de Club.
- Avoir un index <18,5 à la date limite d'inscription des équipiers à savoir le 01 Septembre 2025.
- Répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur.
- Figurer sur la fiche de composition d'équipe remise lors de la réunion des capitaines.

Le respect des règles d'éligibilité des équipiers à la date limite d'inscription est de la responsabilité du club candidat.

CAPITAINE

Le capitaine de l'équipe doit satisfaire les conditions suivantes :

- Être titulaire de la licence FRMG de l'année en cours.
- Être membre du club qu'il représente depuis au moins 3 ans.

Le capitaine devra être désigné nominativement sur la fiche de composition de l'équipe lors de la réunion des capitaines.

Chaque équipe est autorisée à désigner une personne qui pourra donner des conseils aux membres de son équipe, dans les conditions prévues par la Règle 24.4. Par défaut, cette personne est le capitaine de l'équipe.

En cas de force majeure, le capitaine pourra être remplacé après accord du Comité de l'épreuve.

Lorsque le capitaine n'est pas le cadet du joueur, il n'est pas autorisé à aller sur les greens.

Infraction au règlement général des épreuves fédérales :

- 1ère infraction : Avertissement
- 2ème infraction : Exclusion du terrain
- 3ème infraction : Disqualification de l'équipe

ENGAGEMENT

INSCRIPTIONS ET DROIT D'ENGAGEMENT

L'inscription d'un club et/ou de ses équipiers se fera par envoi du formulaire d'inscription officiel à l'adresse mail : inscription.competition@frmg.ma

- L'inscription d'un club doit parvenir à la Fédération Royale Marocaine de Golf avant le **08 Septembre 2025 à 18h00**.
- L'inscription des équipiers doit parvenir à la Fédération Royale Marocaine de Golf avant le **22 Septembre à 23h59**.

Deux équipiers, au maximum, peuvent être remplacés lors de la réunion des capitaines qui se tiendra à 12h, la veille du 1er tour de l'épreuve.

Seuls les clubs ayant soumis un formulaire valide à la date requise seront pris en considération. Le formulaire d'inscription devra impérativement être signé par le Président du club ou à défaut par toute autorité ayant la délégation de signature. Les formulaires d'inscriptions pourront être transmis à la Fédération Royale Marocaine de Golf par courrier électronique à l'adresse mail suivante : inscription.competition@frmg.ma

En s'inscrivant à l'Interclub National Juniors 2025, les clubs, leurs joueurs et officiels s'engagent automatiquement à :

- Observer les dispositions stipulées dans le présent règlement, de tout autre règlement et de toute autre décision rédigée par la Fédération Royale Marocaine de Golf.
- Accepter que toute question administrative, disciplinaire et arbitrale liée à la Coupe du Trône de Golf Juniors soit réglée par le Comité de l'épreuve et/ou la Commission Sportive de Fédération Royale Marocaine de Golf conformément au présent règlement. Toutes les décisions prises par le Comité de l'épreuve et/ou par la Commission Sportive de Fédération Royale Marocaine de Golf sont sans appel.

Les frais d'inscription sont gratuits.

FORFAITS

Tout forfait devra être notifié à la Commission Sportive de la Fédération Royale Marocaine de Golf avant le début de l'épreuve.

Dans le cas d'un forfait notifié par téléphone, il devra être confirmé par écrit dans les 48 heures ou immédiatement par courrier électronique à l'adresse mail suivante : inscription.competition@frmg.ma Dans le cas où le forfait n'est pas notifié, le club sera exclu de cette même épreuve l'année suivante.

ORDRE DE DEPARTS ET ENTRAINEMENTS

L'entraînement sur le parcours est interdit dès le 1er jour de l'épreuve et le restera jusqu'à la publication officielle des résultats :

- 1ere Infraction : Pénalité Générale.
- 2ème Infraction : Disqualification du joueur.

La Fédération Royale Marocaine de Golf ne communiquera aucune heure de départ par téléphone. Les heures définitives à prendre en compte seront affichées sur le tableau officiel du bureau du tournoi et sur le site scoreboard.frmg.ma.

Pour les réservations de départs de la journée d'entraînement, les équipes participantes devront contacter directement le bureau du tournoi.

REUNION DES CAPITAINES

La réunion des capitaines se tiendra, au club house à 12h la veille du 1er tour de l'épreuve, sauf indication contraire. Lors de cette réunion, la fiche de composition de son équipe lui sera communiquée afin d'être contresignée.

La présence du capitaine ou de son représentant est obligatoire avant la fin de la réunion, sous peine de disqualification. Ce représentant peut être toute autre personne mandatée par écrit par le capitaine.

NON PARTICIPATION ET INFRACTION

NON PARTICIPATION D'UNE OU PLUSIEURS EQUIPES

Si pour une raison quelconque le nombre d'équipes participantes est égal ou inférieur au nombre d'équipes à qualifier, la phase de Stroke Play sera quand même joué pour déterminer la composition du tableau de Match Play.

Note : Toute équipe n'ayant pas fait jouer le nombre minimum de joueurs nécessaires (4 joueurs) pour figurer au classement du tableau de Match Play sera considérée comme n'ayant pas participé.

INFRACTIONS AUX REGLEMENTS – DISQUALIFICATION D'UNE EQUIPE

- Si lors de la compétition ou après la proclamation officielle des résultats, une équipe a fait jouer un équipier :
 - Ne répondant pas aux conditions de participation ou,
 - Ayant été sanctionné par un organe disciplinaire fédéral compétent pour violation des règles de golf, de l'étiquette et dont la décision est devenue définitive,
- Ou si au cours de la compétition un joueur est en infraction vis-à-vis des règles de golf ou de l'étiquette et que cela est susceptible d'engagement de poursuites devant la Commission de discipline de la Fédération Royale Marocaine de Golf,

Alors l'équipe peut être disqualifiée. Les résultats de l'équipe obtenus lors de la compétition seront annulés automatiquement avec toutes les conséquences en résultant, y compris le retrait des médailles, titres, points et prix. Le titre sera remis au Finaliste.

Toute infraction aux règlements généraux et particuliers des épreuves fédérales par équipes qui ne ferait pas l'objet d'une pénalité spécifiquement prévue dans ces règlements entraînera la disqualification de l'équipe.

Dans des cas exceptionnels, une pénalité de disqualification d'une équipe pourra, après accord préalable de la Commission Sportive Nationale, être annulée, modifiée ou imposée, si le Comité estime qu'une telle mesure est justifiée.

Toute infraction à ces règlements fera l'objet d'un rapport du Comité de l'épreuve à la Commission Sportive Nationale qui prendra toute sanction complémentaire qu'elle jugera opportune et justifiée.

Si un joueur est disqualifié pour un tour, la disqualification s'applique uniquement pour ce tour de la compétition.

FORME DE JEU

JOUR	FORME DE JEU
03 Octobre	Phase de qualification : 6 Simples / Stroke play / 18 trous. Les 4 meilleurs scores du tour sont retenus.
04 Octobre matin	Quarts de finales : 1 (Foursomes) / Match Play / 9 trous et 2 simples / Match Play / 9 trous.. Obligation de faire jouer une fille / un garçon
04 Octobre après midi	Demi-finales : 1 (Foursomes) / Match Play / 9 trous et 2 simples / Match Play / 9 trous.. Obligation de faire jouer une fille / un garçon
05 Octobre	3ème place: 1 (Foursomes) / Match Play / 18 trous et 3 simples / Match Play / 18 trous. Obligation de faire jouer une fille / un garçon. Finale: 1 (Foursomes) / Match Play / 18 trous et 3 simples / Match Play / 18 trous. Obligation de faire jouer une fille / un garçon.

REPERES DE DEPARTS

	Année Naissance	Départs Garçons	Départs Filles
Benjamins : [11-12] Ans	[2013 - 2014]	Bleus	Rouges
Minimes : [13-14] Ans	[2011 - 2012]	Jaunes	Bleus
Cadets : [15-16] Ans	[2009 - 2010]	Blanches	Bleus

PHASE DE QUALIFICATION – STROKE PLAY

La phase de qualification se déroulera le vendredi 03 Octobre 2025, en Stroke Play sur 18 trous.

Les résultats du tour de qualification sont définitifs après la publication du tableau de Match Play à l'issue du dernier tour.

L'ordre des départs des équipes sera tiré au sort lors de la réunion des capitaines.

Le total d'une équipe sera égal au total des quatre meilleurs scores du tour.

En cas d'égalité, les équipes seront départagées en comparant le cumul des scores non pris en compte, puis celui des meilleurs scores, puis celui des seconds meilleurs scores, etc.

Si l'égalité demeure, le départage se fera en comparant les meilleurs scores du tour de chaque équipe, sur les 9, 6, 3 et dernier trou, puis si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant.

En cas d'égalité parfaite après ces départages, les capitaines des équipes concernées désigneront un équipier qui partira en play-off en mort soudaine.

Note : dans le cas où une équipe ne peut pas rendre son plus mauvais score (disqualification, abandon justifié, forfait), elle sera considérée comme ayant le plus mauvais score par rapport à toutes les autres.

De plus, si plus de deux scores sont non valides, l'équipe prendra la dernière place dans le tableau. Si plusieurs équipes sont concernées, voir départage ci-dessus.

En cas de forfait ou d'abandon d'une équipe en cours de l'épreuve, ou de disqualification après l'affichage des résultats de la qualification, pour ce qui concerne la composition du tableau de Match Play :

- Si une équipe qualifiée déclare forfait pour la phase finale :
- Avant l'affichage officiel des résultats de la qualification et/ou du tableau de Match-Play, elle prendra la dernière place dans le tableau. Les équipes qui la suivent remonteront dans l'ordre de la qualification.
- Après l'affichage officiel des résultats de la qualification et/ou du tableau de Match-Play, ou à la suite d'une qualification après play-off, elle ne sera pas remplacée, conservera sa place dans la composition du tableau de Match-Play et son adversaire désigné gagnera par forfait.
- Si une équipe qualifiée est disqualifiée après l'affichage officiel des résultats en application du Paragraphe « INFRACTIONS AUX REGLEMENTS – DISQUALIFICATION », elle ne sera pas remplacée et son adversaire désigné gagnera par forfait.

PHASE FINALE – MATCH PLAY

FORME DE JEU

Les huit premières équipes de la qualification sont qualifiées pour la phase finale et sont réparties, selon leur place dans la qualification sur un tableau de progression : **1 v 8 ; 4 v 5 ; 3 v 6 ; 2 v 7**.

- Un Foursomes ou un simple gagné = 1 point.
- Un Foursomes ou un simple perdu = 0 point.
- Un Foursomes ou un simple partagé = 1/2 point.

ORDRE DE JEU

Ordre des Foursomes :

- La fiche d'ordre de jeu des Foursomes doit être remise par le capitaine au Comité de l'épreuve au plus tard 30 minutes avant l'heure officielle de départ du premier Foursomes de son équipe.
- Le capitaine a le libre choix de leur composition et de l'ordre de jeu des équipiers.
- Les Foursomes se joueront selon l'ordre de la fiche d'ordre de jeu remise par le capitaine au Comité de l'épreuve. Les équipiers sont libres de choisir l'ordre de départ du Foursomes.

Ordre des Simples :

- La fiche d'ordre de jeu des simples doit être remise par le capitaine au Comité de l'épreuve au plus tard 30 minutes avant l'heure officielle de départ du premier simple de son équipe.
- Le capitaine a le libre choix de l'ordre de jeu des équipiers. Les équipiers joueront selon l'ordre de la fiche d'ordre de jeu des simples remise par le capitaine au Comité de l'épreuve.

NB : Pour la 3ème place, la fiche d'ordre de jeu des Foursomes et des simples doit être remise par le capitaine au comité de l'épreuve au plus tard 30 minutes avant l'heure officielle de départ du premier Foursomes de son équipe.

Si la fiche d'ordre de jeu n'a pas été remise dans le délai imparti, le premier match sera perdu. Si, à l'heure de départ prévue du premier match, la fiche n'a toujours pas été remise, le deuxième match sera perdu, et ainsi de suite.

Néanmoins, et afin d'éviter des oublis, il est fortement recommandé au capitaine de remettre sa fiche d'ordre de jeu des simples en même temps que celle des Foursomes. Il pourra toujours la modifier jusqu'à 30 minutes avant l'heure officielle de départ du premier simple de son équipe.

Toute équipe, en simple ou en Foursomes, ne jouant pas son match dans l'ordre indiqué par le capitaine de son équipe sur la fiche d'ordre de jeu des simples ou des Foursomes perd son match.

Dans le cas où il y aurait une erreur sur les deux fiches d'ordre de jeu d'un match, si les erreurs concernent le même simple, alors le simple sera annulé (les points seront partagés).

EQUIPIER ABSENT

Un foursome forfait ou un foursome dont l'un des équipiers est absent, ou pour les simples l'équipier est forfait ou absent, perd son match.

Les équipiers disqualifiés, forfaits ou absents pour les Foursomes restent éligibles pour jouer les simples.

Note : dans le cas où la fiche "ordre de jeu des Foursomes", "ordre de jeu des simples" n'est pas complète, le ou les équipiers absents seront obligatoirement placés en dernier sur la feuille de match.

EGALITE

En cas d'égalité au terme du match entre deux équipes, le capitaine désignera un équipier qui partira en play-off en mort soudaine.

Le play-off trou par trou sera joué, répété, jusqu'à ce que le vainqueur soit déterminé.

INTEMPERIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Dans le cas où le déroulement de l'épreuve serait perturbé par des intempéries ou toute autre circonstance exceptionnelle, les impératifs suivants devront être respectés.

Qualification en Stroke Play

Le tour de la qualification est prioritaire et doit donc se dérouler obligatoirement, si nécessaire en shot-gun ou en le répartissant sur plusieurs journées. Il faut qu'au moins 1 tour de Stroke Play ait eu lieu dans son intégralité pour que la compétition ne soit pas annulée et reportée.

Phase de Match Play

Si le dernier soir prévu pour l'ensemble de l'épreuve, les matchs n'ont pas abouti à la victoire d'une équipe et qu'il faille interrompre définitivement l'épreuve, alors le titre sera attribué à l'équipe la mieux classée de la qualification encore en course pour le titre.

CEREMONIE DE REMISE DES PRIX

La Cérémonie Officielle de Remise des Prix de l'Interclub National Juniors 2025 se déroulera le Dimanche 05 Octobre 2025 à 16h00 au clubhouse en présence des membres de la Fédération Royale Marocaine de Golf. L'ensemble des participants y est cordialement convié.

TROPHEES ET MEDAILLES

Un Trophée sera remis au club vainqueur de l'Interclub National Juniors 2025. 8 médailles seront remises aux trois meilleures équipes.

COMITE DE L'EPREUVE

Le comité de l'épreuve :

- M. Reda BENNIS, Directeur de Casa Green Golf
- M. Kamal EL ASSALI, Arbitre Fédéral
- M. Tarik LAGHJICHI, Arbitre Fédéral
- M. El Mostafa KHALFAOUI, Arbitre Fédéral
- M. Youssef JABAIRI, Arbitre Fédéral

Dans les conditions définies par les Règles de Golf, seuls le ou les arbitres désignés pour l'épreuve par la Commission Sportive de la Fédération Royale Marocaine de Golf ont autorité pour donner une décision sur les Règles, qu'ils fassent ou non partie du Comité de l'épreuve. La rubrique « Procédures pour le Comité » est éditée par R&A Rules Limited en vigueur depuis janvier 2023.

Uniquement lors de circonstances exceptionnelles, le Comité peut modifier la forme de jeu, annuler l'épreuve, ou la faire jouer sur un nombre de jours inférieur ou supérieur à celui prévu au règlement particulier, après accord de la Commission Sportive de la Fédération Royale Marocaine de Golf. Dans le cas contraire, les résultats seraient invalidés.